



DÉCISION N° 059 /MINTP/SG/ENSTP/25

Rapportant la décision N° 047/MINTP/SG/ENSTP/2025 portant attribution de la Lettre Commande passé avec les ETS SAMOU SERVICES pour l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2025 du 03/04/2025 pour l'« acquisition et installation d'un groupe électrogène » à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Le Directeur de l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2025 du 03 Avril 2025 pour l'acquisition et installation d'un groupe électrogène à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé ;

Vu la décision N°047/MINTP/SG/ENSTP/2025 portant attribution de la lettre commande passé pour l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2025 du 03/04/2025 pour l'« acquisition et installation d'un groupe électrogène » à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé ;

Vu le Procès-verbal N° 019 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP), examinant le rapport de la sous-commission relative à l'AONO N°004/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2025 du 03 Avril 2025 pour l'acquisition et installation d'un groupe électrogène à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé ;

Vu la lettre n°001486/L/ARMP/CDSOP/C2DAO/AJD/25 du 24 juillet 2025 pour l'élimination abusive de l'offre relative à la consultation N°004/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2025 du 03 Avril 2025 pour l'acquisition et installation d'un groupe électrogène à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : la décision d'attribution de la lettre commande relatif à la consultation N°004/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2025 du 03 Avril 2025 pour l'acquisition et installation d'un groupe

électrogène à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé et signé le 31 mars 2025 avec Les **ETS SAMOU SERVICES B.P : 111 Maroua** est annulée conformément aux informations contenues dans la lettre N°001486/L/ARMP/CDSOP/C2DAO/AJD/25 du 24 juillet 2025 de l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

Yaoundé, le **06 AOUT 2025**

Ampliation :

- MINMAP ;
- ARMP;
- CIPM-ENSTP;
- SAF;
- C.I.M;
- Prestataire ;
- Affichage.



Nkeng

Pr NKENG George Elambo